

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____

demeurant à (N°, rue) : _____

(CP, Localité) : _____

Tél privé : _____

Tél bureau : _____

GSM : _____

e-mail : _____

Matricule : _____

ai l'honneur de solliciter une autorisation pour :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> construire une maison unifamiliale | <input type="checkbox"/> construire une maison jumelée |
| <input type="checkbox"/> construire une maison bi-familiale | <input type="checkbox"/> construire une maison à appartements
..... unités |
| <input type="checkbox"/> construire un bâtiment de commerce et d'habitation
..... unités d'habitation unités de commerce | |

construire un garage construire une remise

construire une étable

construire un mur de clôture

faire des transformations dans l'immeuble

d'aménager un chemin d'accès

ériger un échafaudage pour :

renouvellement de la façade

renouvellement de la toiture

installation d'une marquise / store

installation d'une enseigne (lumineuse ou non)

autres :



ADMINISTRATION COMMUNALE DE KAYL

Service Technique

BP 56 L-3601 Kayl tél.: (00352) 56 66 66 -360/-361 / fax: 56 33 23

Situation de l'objet : (N°, rue) : _____
(CP, Localité) : _____

Volume : m³

Surface du terrain :ares

Face du terrain : m

Nombre de logements :

Rez-de-chausséeunités àm²

Etage 1 : unités à m²

Etage 2 : unités à m²

Etage 3 : unités à m²

Etage 4 : unités à m²

Combles : unités à m²

Nombre de commerces :

Rez-de-chaussée : unités à m²

Autre affectation :
.....

Nombre d'emplacements

Adresses utiles

Administration des Ponts & Chaussées
103, rte de Peppange
L-3271 Bettembourg
Tél : 28462400
Fax : 52 15 94

Administration du Cadastre
54, Avenue Gaston Diederich
L-1420 Luxembourg/Merl
Tél : 247 54 400
Fax : 247 93 976
www.geoportail.lu

Dans l'espoir que la présente demande trouve votre accueil favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Date : _____

Signature du demandeur : _____

Pièces à fournir pour une demande d'autorisation de bâtir (en triple exemplaire)

- plan de situation à l'échelle cadastrale, avec indication de l'immeuble concerné (extrait du plan cadastral récent)

- plan de situation à l'échelle 1/500 avec indication :
 - des limites de propriété
 - du nom du propriétaire
 - des propriétaires des fonds voisins
 - des marges de reculement par rapport aux limites de propriété
 - de l'implantation exacte des surfaces bâties

- plan à l'échelle 1/250 avec indication des aménagements extérieurs tels que :
 - les voies d'accès
 - les terrasses
 - toute autre dépendance ou aménagement éventuel (abri de jardin)
 - le domaine public avec trottoirs, chaussée, bande de stationnement et bacs à verdure
Le domaine public est à représenter tel qu'il se présente sur place
 - les murs et clôtures (avec indication de leur hauteur hors terre)
 - les haies
 - etc.

- mesurage de la parcelle à l'échelle 1/500 dressé par un géomètre officiel

- mesurage dressé par un géomètre officiel - format digital

- plan de tous les niveaux à l'échelle 1/50 ou 1/100, avec indication du compartimentage

- plan de la cave à l'échelle 1/50 ou 1/100

- plan du comble à l'échelle 1/50 ou 1/100, avec indication :
 - de la forme du toit
 - des installations de ventilation
 - des foyers
 - des cheminées

- plan des vues en élévation de toutes les façades avec indication :
 - des pentes des voies publiques
 - des constructions voisines attenantes

- un plan **et** une coupe des réseaux à l'échelle 1/50 ou 1/100 avec indication
 - du système d'évacuation des eaux usées
 - du système d'évacuation des eaux pluviales
 - du système d'évacuation du drainage
 - les réseaux de gaz, d'électricité et de P&T

Ces plans devront contenir toutes les profondeurs et cotes nécessaires au repérage des conduites, canalisations et regards dans le domaine privé et public.

- coupes longitudinales et transversales avec indication :
 - de la hauteur libre des niveaux
 - du niveau du plancher du rez-de-chaussée par rapport à l'axe de la voie desservante
 - de la topographie existante du terrain,
 - des modifications à apporter à la topographie
- indication
 - en couleur **rouge** (nouvelles parties de construction)
 - en couleur **jaune** (parties de construction à démolir)
- photos de la situation existante
- CD (plans et photos)
- conventions entre voisins
- certificat établi par l'O.A.I.
- calcul de la performance énergétique et certificat de performance énergétique
- calcul relatif à la nature et à la résistance du sol
- permission de voirie de l'Administration des Ponts et Chaussées